



ASSEMBLEE DE QUARTIER RENAN-CHATAIGNERAIE

Date : 4 juillet 2017

Lieu : salle Jupiter

Présents : M. le Maire, Mme Marle, M. Hoffschir,
Mme Scassola, M. Sulzer

Absences : Mme Beaufile, Mme Police, M. Vouin, M. de Montoussé, M. Paquier, M. Teissier,
M. Huart

Ordre du jour :

1. Introduction par M. le Maire
2. Allocution de M. le Maire
 - ✓ Point sur le quartier
 - ✓ Point sur la ville
3. Conclusion

1. Introduction

Introduction par M. le Maire :

- Présentation du format et du déroulement de la présente assemblée
- Explication d'une assemblée de quartier à cette date : les élections ont fortement perturbées les plannings de cette fin d'année.

2. Allocution de M. le Maire

a. Point sur le quartier

Point sur les travaux en cours et à venir du quartier :

- ✓ Rue des Bas-Tillets : le terrassement est terminé. Il va laisser place à l'enfouissement des différents réseaux. La réception des travaux est prévue pour le mois de décembre 2017.
- ✓ La réfection totale des rues des Bas-Tillets, Benoit Malon et Anatole France est prévue. A ce titre, des réunions de rues seront à prévoir afin de prendre les avis des riverains sur le mode de réfection : à l'identique, zone de rencontre ?
- ✓ Rue Damousse : le réseau Orange sera enterré cet été
- ✓ Travaux du 32 rue Ernest Renan : 2 recours ont été déposés. La justice devrait rendre sa décision entre 6 mois et un an. De plus, lors de la réunion de mars dernier, les questions ont été de 2 ordres :
 - Circulation : un comptage de véhicules a été effectué sur plusieurs jours afin de mesurer l'impact d'un changement de sens de circulation sur la rue et le quartier. Une étude complète sera lancée en septembre.
 - Stationnement : le stationnement est devenu problématique. Ainsi, un projet de rendre le stationnement payant et résidentiel est à l'étude. Une consultation des riverains sera réalisée, à l'instar de ce qui a été fait rue Brancas et rue des Pommerets. Pour exemple, le fait d'avoir rendu payante la rue Ledermann aux abords du lycée a permis au stationnement de redevenir viable.

- ✓ Travaux rue des Fontaines : il s'agit de la construction de 25 logements dont 25% de sociaux. Le chantier durera 18 mois. Une modification du sens de circulation a été mise en place du fait des difficultés de circulation que le chantier engendrait : le sens montant se fait rue des Fontaines, les sens descendant via la rue des Binelles.
- ✓ Rue de la Garenne : l'enrobé de la partie traversant la forêt sera refait cet été.
- ✓ Le cheminement piéton traversant la forêt et reliant la Châtaigneraie à Cotton a été refait par l'ONF

Les questions ont été les suivantes :

- ✓ Peut-on réaménager le fond de la rue des Bas-Tillets ?
- ✓ Avec les constructions rue des Fontaines et rue Ernest Renan, le nombre de riverains va augmenter. Le nombre de voitures ira de pair. Qu'est-il prévu pour le stationnement ?
- ✓ Dans l'hypothèse où le sens de circulation est modifié rue Ernest Renan, ne serait-il pas possible de récupérer des places de stationnement ?
- ✓ Au croisement de la rue Ernest Renan et de la rue de la Garenne, ne serait-il pas possible de demander au propriétaire d'abaisser son mur pour avoir une meilleure visibilité ?
- ✓ Deux problématiques sont remontées concernant le mur SNCF rue des Bas-Tillets : des ronces tombent de la voie SNCF sur le mur. De même, il est fait mention du mauvais état sur certaine partie de ce mur.
- ✓ Il est fait part d'une augmentation croissante du nombre de passage d'hélicoptères au-dessus de Sèvres
- ✓ Quelle est la procédure à suivre pour la végétation venant des habitations débordant sur la rue ?
- ✓ Où en est-on de l'éclairage au bout de la rue des Fontaines, en limite de forêt ?
- ✓ Qu'en est-il du déploiement de la fibre dans Sèvres et dans le quartier en particulier ?

b. Point sur la ville

Point sur les travaux à venir :

- ✓ Projet de création d'un complexe aquatique : le département a comme projet de réaliser un complexe aquatique à Sèvres. Il se situera en limite de bordure de Sèvres, sur l'île de Monsieur. Le terrain sera cédé à l'Euro symbolique au département. En contrepartie, la ville de Sèvres ne supportera pas les coûts de construction et d'exploitation. Le permis sera délivré en 2018, s'en suivra 1 an d'instruction, puis les travaux pour une livraison prévue en 2021.
- ✓ Cité des métiers d'arts : un projet de création d'une cité des métiers d'arts par réhabilitation des 2 bâtiments perpendiculaire à la Grande Rue et se trouvant dans l'enceinte de la cité de la céramique est en cours. Celui-ci est piloté par le département, aura comme coût 12 millions d'euros et abritera des artisans venant d'horizons différents. Les travaux débuteront en 2018, pour une livraison en 2019
- ✓ Mur de la cité de la céramique : le mur actuel sera descendu à la hauteur d'un mur bahut (entre 1m et 1m50 selon la définition). Du côté Manufacture, un cheminement verra le jour pour piétons et vélos jusqu'à la porte du mail, d'une largeur de 5 mètres, séparé par une grille de l'emprise de la cité. Le coût sera de 7 millions d'euros, supportés par le département à hauteur de 6.1 millions.
- ✓ Travaux de réhabilitation de la voie royale : une réhabilitation de la voie royale est prévue du pont de Sèvres jusqu'au limite du département des Yvelines. Pour la partie de Sèvres, il y aura 3 tronçons :
 - Du pont de Sèvres à la mairie
 - De la mairie au rond-point G. Péri
 - Du rond-point G. Péri à Chaville

Tout le long, 146 arbres supplémentaires seront plantés. Parallèlement à cela, une demande complémentaire d'étude paysagiste a été demandée. L'enquête publique se fera en 2018, pour une reconnaissance d'utilité publique pour mi-2019. Le début des travaux est prévu pour 2020, pour un coût de 25 millions supporté par le département.

- ✓ Rénovation du Centre-Ville : une rénovation du Centre-Ville est envisagée. Cela concernerait les bâtiments administratifs, le marché et sa place, ainsi que ses environs. Une nouvelle réunion publique se déroulera en octobre ou novembre pour présenter l'avancement du projet. Il pourrait être financé par la vente de la SEMI Sèvres.
- ✓ 3 stations vélib' verront le jour au printemps 2018.

Les questions ont été les suivantes :

- ✓ Pourquoi la Poste ne revient-elle pas en centre-ville ?
- ✓ Que deviendra la passerelle ?

3. Conclusion

Il y avait 27 inscrits au départ. Nous avons 36 participants, dont 18 non-inscrits. 10 personnes présentes avaient assisté à la précédente assemblée de quartier.

La réunion a commencé à 20h35, pour se terminer vers 22h10.
Les discussions continuèrent autour d'un cocktail jusqu'à 22h30.